



Dossier *de presse*

Pose de la première pierre
du collège Saint-Jean,
mardi 7 novembre 2006 à 16h

Pièces jointes : les 9 planches de l'exposition

Contact presse

Conseil général de l'Indre / Direction de la Communication
Clémentine Lanchais - Denis Zott
Tel : 02 54 08 39 21 / fax : 02 54 08 39 05
clanchais@cg36.fr / dzott@cg36.fr

Sommaire

Le futur collège sera plus fonctionnel et plus agréable

- 1. Pourquoi un nouveau collège ? **page 3**
- 2. Les grandes étapes du projet **page 4**
- 3. Les points forts du futur collège **page 4**

Le premier collège « vert » de l'Indre

- 1. Qu'est-ce que la HQE ? **page 6**
- 2. Les techniques utilisées dans le futur collège **page 6**

Des conditions d'éducation optimales

- 1. Une politique dynamique pour les collèges de l'Indre **page 8**
- 2. Un collège ouvert sur le monde **page 8**

Un nouveau collège dans un nouveau quartier

- 1. Les 4 objectifs du PRU **page 10**
- 2. La transformation de tout un quartier **page 10**
- 3. Les chiffres clé du PRU à Saint Jean **page 11**

Futur collège Saint-Jean : du neuf à la place de l'ancien

Lors du vote du budget de 2003, le Conseil général a décidé de reconstruire entièrement le collège Saint-Jean. Les travaux de reconstruction ont commencé à l'été 2006. Retour sur un projet d'envergure.

1. Pourquoi un nouveau collège ?

La première « rentrée » de l'actuel établissement date de 1969. En charge des collèges depuis 1986, le Conseil général a réalisé dans les années 90 **d'importants travaux de mise aux normes**, ainsi que des aménagements lourds pour améliorer l'équipement du collège.

Mais pour assurer la pérennité du bâtiment, un programme de rénovation s'avérait nécessaire. Devant le coût prévisionnel des investissements, le Département a fait le choix de **reconstruire** un collège tout neuf plutôt que de continuer à rénover l'établissement actuel.

Ce choix traduit aussi la volonté du Conseil général d'offrir un cadre scolaire performant aux élèves de Saint-Jean, comme à tous les élèves de l'Indre, et d'inscrire le nouveau collège dans l'opération de rénovation du quartier (PNRU).

Au fil de leurs rencontres de travail, les différents principaux acteurs du projet (personnel du collège, Inspection Académique, mairie de Châteauroux et Conseil général) ont fait apparaître plusieurs objectifs auxquels se tenir :

- Le collège devra être **fonctionnel** et à taille humaine (400 élèves évolutif à 500).
- Il devra s'inscrire dans son contexte urbain : une **ZUP**.
- Il suivra la démarche **Haute Qualité Environnementale**.
- **L'utilisation de certains équipements** (cyberespace, équipements sportifs, restaurant municipal...) sera commune aux élèves du collège et à la Ville de Châteauroux.
- Le collège sera **ouvert sur l'extérieur** par l'intermédiaire d'une salle polyvalente et d'un cyberespace auxquels les parents auront accès.
- La **SEGPA** (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) fera partie intégrante de l'établissement.
- Le collège cultivera sa **propre identité** grâce à ses spécificités (classes européennes « anglais » ; section sportive basket féminin ; SEGPA...)
- Il s'ouvrira sur le monde grâce aux **nouvelles technologies**.

2. Les grandes étapes du projet

- Janvier 2003 : l'Assemblée départementale décide, lors du vote du budget primitif, de **reconstruire intégralement** le collège Saint-Jean
- Mars 2004 : choix définitif du **projet architectural**
- Juillet 2006 : **début des travaux**
- Avril 2008 : fin prévisionnelle des travaux de construction du bâtiment externat et début des travaux de démolition
- Novembre 2008 : **fin prévisionnelle du chantier**

3. Les points forts du futur collège

Construit en partie sur l'emprise de l'établissement actuel, il se présentera sous la forme d'un grand vaisseau amarré à la rue Michelet.

Sur deux niveaux (rez-de-chaussée et 1^{er} étage) et 6 356 m² de superficie, le futur collège disposera de 15 salles de classe, un cyberspace, un CDI, une salle polyvalente, une infirmerie, un foyer des élèves, un pôle artistique, des salles de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), de sciences et de technologie...

a. Plus fonctionnel

A l'image d'un vaisseau, le futur collège se composera d'un long rez-de-chaussée et d'un 1^{er} étage partiel. Il s'organisera autour d'une rue intérieure entrecoupée d'ailes perpendiculaires.

Le bâtiment sera divisé en pôles : pôle administratif, pôle foyer des élèves, pôle artistique, pôle SEGPA, pôle scientifique... Facile de se repérer !
Ce découpage permettra également de garantir l'isolation phonique entre chaque pôle.

b. Plus ouvert sur l'extérieur

Ouvert sur son quartier. Voilà l'une des caractéristiques du futur collège. Grâce aux **façades vitrées**, les passants verront l'intérieur des locaux et même de la cour.

Bienvenue aux habitants du quartier ! Les **locaux partagés**, le cyberspace et la salle polyvalente, seront des locaux partagés entre les élèves et les habitants du quartier. Ils contribueront à renforcer l'ouverture du collège sur l'extérieur.

Les **élèves handicapés** trouveront, eux aussi, leur place en accédant aux moindres recoins du collège. Une place réservée dans chaque classe, une rampe d'accès au gymnase... tout est prévu.

c. Plus agréable à vivre

Les espaces verts auront une place de choix. Chaque aile sera séparée par des patios recouverts de pelouse. L'utilisation du verre donnera une **luminosité naturelle** au collège. Au rez-de-chaussée, la plupart des salles, notamment le CDI, sera vitrée jusqu'au sol.

La cour de récréation s'étendra sur 5 000 m². Organisée dans un **environnement végétal**, elle assurera à coup sûr une véritable convivialité. Quelques îlots de verdure créeront des zones ombragées, bien agréables pendant les interours.

Sols souples, murs et plafonds acoustiques... le silence règnera dans les salles de classe.

d. Quatre nouveaux logements

Quatre nouveaux logements seront construits dans l'enceinte du collège pour le personnel. Construits à l'opposé des bâtiments d'enseignement, ils posséderont une entrée indépendante, rue Pierre Loti.

Le premier collège « vert » de l'Indre

Le Conseil général, soucieux de l'environnement, a souhaité construire un bâtiment qui s'inscrive dans le développement durable. Respectueux de l'environnement et agréable à vivre, le collège Saint Jean sera le premier du Département à répondre aux critères de la Haute Qualité Environnementale.

1. Qu'est-ce que la HQE ?

La Haute Qualité Environnementale n'est ni un nouveau label, ni une nouvelle norme. C'est une démarche qui vise trois objectifs :

- limiter les impacts d'un bâtiment sur l'environnement
- réaliser des économies d'énergie
- assurer des conditions de vie saines et confortables

Un bâtiment conçu selon une démarche HQE possède donc toutes les qualités habituelles d'architecture, de fonctionnalité, d'usage, de performances techniques... que l'on est en droit d'attendre. Mais en plus, ses impacts sur l'environnement ont été durablement minimisés. Cela aussi bien par le choix des matériaux de construction que par la prise en compte de la maintenance du bâtiment et surtout par les économies d'énergies qu'il permet et qui limiteront l'accroissement de l'effet de serre dont est menacée la planète.

2. Les techniques utilisées dans le futur collège

Dès la phase de conception, le Conseil général a choisi plusieurs cibles prioritaires qui feront l'objet d'une attention particulière :

a. Une meilleure gestion de l'eau

Des **toitures végétalisées** et une **citerne de récupération des eaux pluviales**. Voilà les solutions proposées par le Conseil général pour mieux gérer l'eau. En cas de fortes pluies, la végétation des toits absorbera le surplus d'eau pour limiter les rejets rapides dans les canalisations. L'eau de la citerne permettra d'arroser les espaces verts du collège.

b. Ni trop chaud, ni trop froid

L'hiver, grâce à l'**isolation des salles**, les élèves n'auront jamais froid. L'été, quand le soleil brille, la nature des vitrages et les stores extérieurs permettront de protéger les salles de classe des rayons du soleil et des grosses chaleurs.

c. Mieux voir pour mieux apprendre

Le **confort visuel** des collégiens sera assuré par la forte luminosité des classes due à l'omniprésence des vitres. Certaines salles de classe recevront même la lumière par la toiture.

De plus, la plupart des salles est agencée de façon à recevoir le soleil du levant.

Des conditions d'éducation optimales

Labellisé « Ambition Réussite », le collège Saint-Jean sera le premier établissement d'enseignement secondaire dans l'Indre à être intégralement reconstruit. A la rentrée 2008, élèves et enseignants bénéficieront ainsi de meilleures conditions de travail.

1. Une politique dynamique pour les collèges de l'Indre

Depuis 1986, le Conseil général de l'Indre a la charge des dépenses d'investissement et de fonctionnement des 27 collèges du département. Il mène une politique dynamique pour offrir aux jeunes générations un cadre scolaire performant et garantir l'égalité des chances entre tous.

C'est dans cet esprit qu'il a décidé d'investir dans un nouveau collège, situé en milieu urbain. Les enfants du quartier Saint-Jean et alentour bénéficieront ainsi de meilleures conditions d'éducation, dans un environnement lui aussi amélioré (*lire chapitre suivant : « Un nouveau collège dans un nouveau quartier »*).

Pour construire le meilleur collège possible, le Conseil général a organisé 43 réunions entre ses services et les personnels enseignant, d'encadrement et de maintenance, les associant ainsi à la définition du projet architectural.

Ce nouveau collège favorisera la réalisation du « **projet d'établissement** », axé sur quatre objectifs principaux :

- favoriser, construire et renforcer les apprentissages
- traiter les difficultés de l'enfant et de l'adolescent
- développer l'esprit de responsabilité et acquérir les valeurs communes
- lier le projet éducatif à l'environnement familial, social, économique, culturel et sportif

2. Un collège ouvert sur le monde

Le futur collège offrira un cadre de travail de qualité, favorable à l'épanouissement des élèves. Ceux-ci bénéficieront d'un établissement plus ouvert sur l'extérieur et sur les nouvelles technologies.

Un cyberspace high-tech : le futur collège intégrera une salle totalement dédiée à l'initiation et au perfectionnement des élèves aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Plus ouvert sur l'extérieur : de nouveaux équipements, comme la salle polyvalente ou le hall qui servira de vitrine au collège, permettront de mieux impliquer les parents d'élèves dans la vie de l'établissement, par des rencontres, des expositions, des manifestations... En outre, le cyberspace sera ouvert en soirée à des habitants du quartier désireux de s'initier à l'informatique.

Une identité renforcée : l'agencement du futur bâtiment permettra de valoriser les spécificités du collège, telles que les classes SEGPA, qui seront mieux intégrées, les classes-relais ou bien encore la section européenne « anglais ».

Un nom de baptême ? L'ouverture du futur établissement fin 2008 sera l'occasion d'affirmer l'identité du collège Saint-Jean. D'ores et déjà, élèves et personnels réfléchissent à un nom de baptême qui sera gravé sur la plaque inaugurale.

Un nouveau collège dans un nouveau quartier

Le Programme de Rénovation Urbaine (PRU) de la Ville de Châteauroux, initié en 2003, vise à mieux intégrer certains quartiers à la ville. Quatre quartiers sont concernés : Vaugirard, Le Fontchoir, Cré et bien sûr Saint-Jean / Saint-Jacques.

1. Les quatre objectifs du PRU

Les nombreuses interventions s'articulent autour de quatre objectifs :

- **Améliorer durablement la qualité du cadre de vie des habitants en intervenant sur le bâti.** Il s'agit de renouveler et de diversifier le parc locatif social de la ville et de l'agglomération.
- **Valoriser les espaces extérieurs.** La valorisation d'un quartier, son attractivité passent par l'aménagement des espaces extérieurs du pied des immeubles à la rue en passant par les espaces publics autres, qui en redonnant un sens aux différents espaces du quartier, permettent une continuité urbaine, l'embellissement et le désenclavement des quartiers.
- **Compléter et adapter l'offre en équipements.** La valorisation d'un quartier, c'est aussi la construction ou l'aménagement d'équipements structurants afin de diversifier les fonctions de chaque quartier.
- **Accompagner le dispositif opérationnel.** Le défi principal d'une politique de rénovation urbaine consiste à atténuer et compenser les difficultés sociales des occupants initiaux. Il faut donc être attentif aux aspirations légitimes de la population lors du relogement et apporter les réponses appropriées.

2. La transformation de tout un quartier

Depuis 2004, le quartier Saint Jean connaît de profonds bouleversements.

237 logements ont été démolis. Dès le début de l'année 2007, 96 autres le seront sur le secteur Clément Ader.

Les opérations de construction commencent à être visibles. Cinq logements situés derrière l'école Buffon seront livrés à l'automne, et six maisons des Chevaliers le seront d'ici la fin de l'année. Les travaux de construction sur l'espace laissé libre par la démolition du bâtiment Austerlitz débuteront en 2007. A proximité, la deuxième partie du square est actuellement en travaux.

Les places de stationnement de l'avenue Bernard Louvet seront basculées à l'arrière des immeubles Ste Hélène et Westphalie qui feront l'objet d'une résidentialisation. Un large mail piétonnier bordé d'arbres les remplacera.

Les bâtiments scolaires ne sont pas délaissés. Les écoles Frontenac, Michelet et Buffon font l'objet de travaux de restructuration durant les périodes de vacances scolaires.

3. Les chiffres clé du PRU à Saint Jean

- 330 démolitions
- 68 constructions sur site
- 1 645 appartements résidentialisés
- 668 logements réhabilités
- 3 groupes scolaires rénovés
- 1 crèche créée
- 1 centre commercial restructuré